

cofrac



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Une histoire de confiance



3761

entités accréditées
au total au 31/12

dont 69 à l'étranger



3463

évaluations menées au total

173

collaborateurs



1800

évaluateurs et experts techniques

+90

pays reconnaissent l'accréditation française



Nos engagements

INDÉPENDANCE

vis-à-vis de toute démarche commerciale

IMPARTIALITÉ

des décisions, l'ensemble des parties prenantes de l'accréditation étant représentées au sein des instances

TRANSPARENCE

des méthodes et des processus, accessibles à tous sur notre site

CONFIDENTIALITÉ

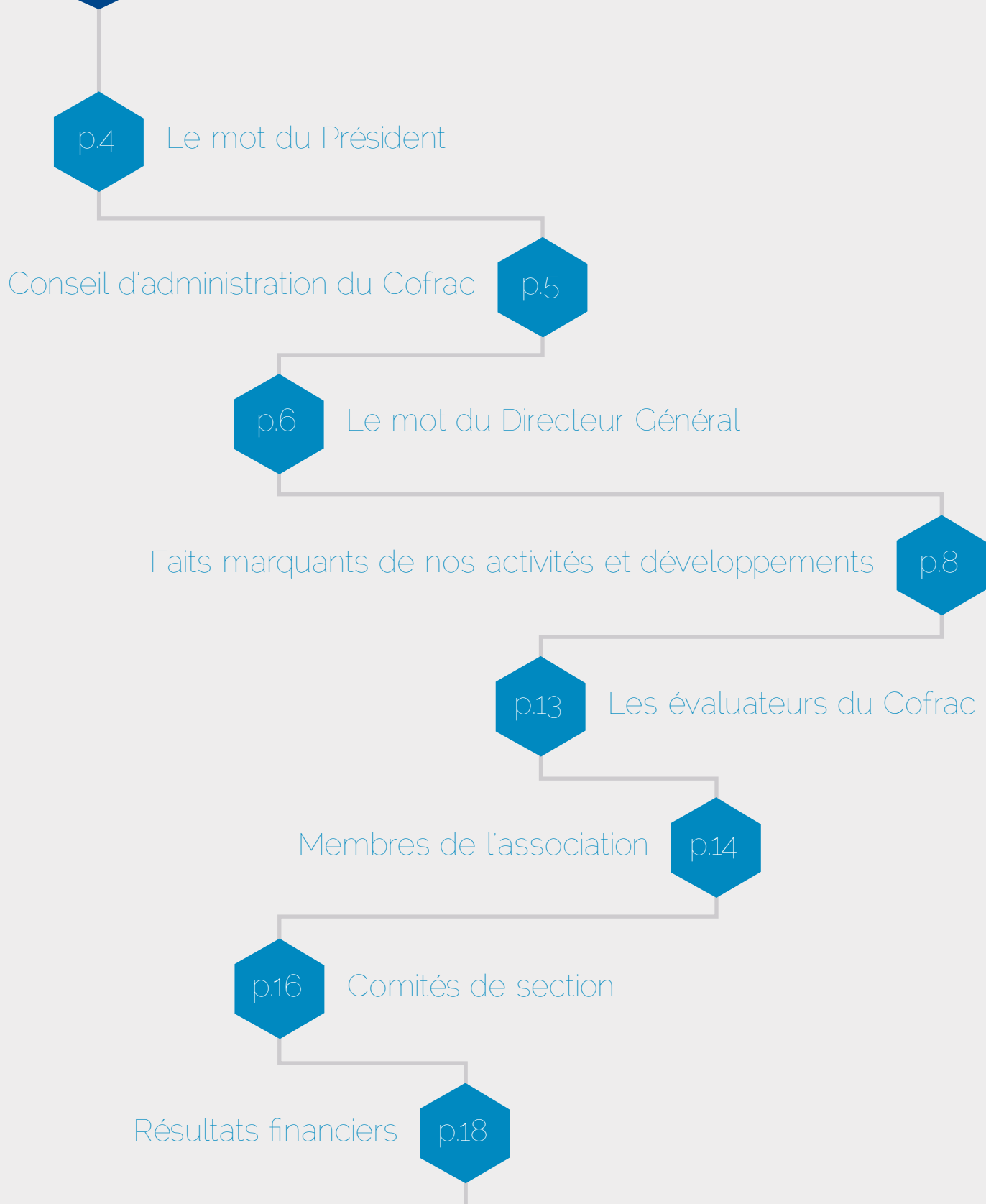
des collaborateurs, des évaluateurs et experts techniques

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes, installations et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi que de la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – est l'instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité de puissance publique et d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de plus de 170 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 800 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine – le Cofrac fait face à une croissance continue des demandes d'accréditation.



Retrouvez nos orientations stratégiques sur notre site internet : <http://www.cofrac.fr/fr/cofrac/orientations.php>



JOËL KARECKI

Président du Cofrac

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET DE PROJETS

Après la forte croissance de 2016 liée en grande partie à l'accélération de l'accréditation des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM), l'activité d'accréditation est restée soutenue en 2017 mais sur un rythme plus modéré avec une croissance de moins de 1 % du chiffre d'affaires et de 3 % du nombre d'organismes accrédités. Ces résultats ont permis de consolider l'activité du Cofrac et de franchir avec succès la première échéance d'accréditation qui s'imposait aux LBM. Il s'agit-là d'une belle réussite pour le Cofrac et ses équipes !

En termes de consolidation, l'année 2017 aura également été marquée par les résultats très positifs de la première enquête de satisfaction sur la qualité du service d'accréditation menée auprès des clients du Cofrac. Si 90 % des clients ont exprimé un niveau de satisfaction bon, très bon ou excellent sur la qualité de service, les points d'amélioration identifiés en matière de simplification, de réduction des délais, d'accompagnement des clients et de promotion de l'accréditation permettront de renforcer encore la plus value du service rendu.

L'ANNÉE 2017 AURA AUSSI ÉTÉ UNE ANNÉE CHARGÉE EN TERMES DE PROJETS

De nombreux développements ont été réalisés par les sections. Ils ont débouché sur l'ouverture de nouveaux domaines à l'accréditation dans des secteurs traditionnels de la sécurité, la santé, l'agroalimentaire ou les transports, mais aussi dans de nouveaux domaines comme par exemple la biodiversité ou le numérique. Ces développements dont plus de 40 % ont été effectués à partir d'une demande volontaire, témoignent de l'intérêt accordé à l'accréditation. Ils constituent un investissement pour l'avenir.

Les projets informatiques ou de numérisation ont connu une phase très importante de développement qui débouchera au premier semestre 2018 sur la mise en exploitation de nombreuses applications qui renforceront l'efficacité et la qualité du service rendu à nos clients ainsi que la visibilité de l'accréditation comme par exemple l'outil e-folio de dématérialisation des rapports d'évaluation, l'application FLEXI+ de gestion des portées flexibles par les clients, et le nouveau site internet du Cofrac avec, pour la première fois, un volet marque employeur.

Après les forums Laboratoires et Certifications tenus en novembre 2017, qui ont rencontré un large succès, 2018 sera à nouveau l'occasion de réunir nos clients, mais cette fois-ci dans les métiers de l'inspection et, pour la première fois, de la santé humaine.

Toutes ces actions mobiliseront fortement les équipes du Cofrac qui donneront, j'en suis convaincu, le meilleur d'elles-mêmes afin d'en faire de réels succès.



Président Joël KARECKI
Vice-président Jacques LEVET
Trésorier Stéphane TORREZ

ORGANISMES ACCRÉDITÉS

Gilles BERNARDEAU	RESEAU CTI
François GREMY	COPREC
Thomas GRENON	LNE
Franck LEBEUGLE	AFNOR CERTIFICATION
Stéphane TORREZ	EUROLAB
William VIDAL	FEDERATION HEXAGONE
Raymond ZINS	LABAC

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECOURANT À L'ACCRÉDITATION

Charles-Marie BINDAULT	CPME
Laurent CACHEUX	CNA (Conseil National des Achats)
Nathalie CHHUN-LEGLISE	FHF
Jacques LEVET	FIEEC
Pascal LEMOINE	FNTP
Jean-Michel POULIER	MEDEF

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

Viviane APIED	Ministère en charge de l'Environnement
Jacques BESLIN	ALLDC (Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs)
Jacky BONNEMAIS	Association Robin des Bois
Michel GUILLOU	Ministère en charge de l'Agriculture
Céline PERRUCHON	Ministère en charge de la Santé
Nicolas REVENU	CNAFC (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)
Axel THONIER	DGCCRF

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

Joël KARECKI

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

en attente de nomination DGE - SQUALPI

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Maguelonne CHAMBON	LNE - Métrologie Scientifique
Olivier MOREL	Contrôleur Général Economique et Financier
Isabelle RIMBERT	AFNOR - Normalisation



BERNARD DOROSZCZUK

Directeur Général du Cofrac

ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2017, le Cofrac comptait 3761 entités accréditées contre 3661 à fin 2016. Cette croissance de près de 3 % du nombre d'accrédités est, pour moitié, due à la poursuite du développement de l'accréditation des laboratoires dans les domaines de la biologie médicale et de la recherche d'amiante dans l'air et les matériaux. Les activités du Cofrac en matière de Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) ou de Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) ont connu une légère baisse avec 159 dossiers gérés en 2017.

Si les sections Certifications, Laboratoires et Santé Humaine ont enregistré des hausses de respectivement 3,1 %, 2,7 % et 3,2 % du nombre de leurs accrédités à fin 2017, la section Inspection a en revanche connu pour la première fois une légère décroissance avec 0,9 % d'accrédités en moins. Le regroupement des organismes réalisant des inspections périodiques de chronotachygraphes numériques au sein de réseaux en est l'une des principales raisons.

Le 31 décembre 2017 constituait une étape importante pour la biologie médicale en France : celle de la première échéance fixée aux Laboratoires de Biologie Médicale (LBM) dans le cadre de l'obligation législative d'accréditation de leur activité. 864 LBM étaient accrédités fin 2017, soit 99,3 % d'entre eux. Un pari gagné pour les laboratoires ainsi que pour le Cofrac, ses évaluateurs et ses membres d'instance qui ont particulièrement contribué à ce succès.

Le comité interne de développement a poursuivi son action d'animation des actions de veille, de lobbying, de ciblage et de promotion des développements. Plus d'une vingtaine de nouveaux programmes ont été ouverts en 2017, dont 40 % à la demande d'organismes souhaitant faire reconnaître leurs compétences sur une base volontaire, et trois à l'initiative du Cofrac.

2017 restera également l'année où le Cofrac a réalisé, pour la première fois, une enquête client sur la qualité perçue de ses prestations. Cette enquête, confiée à un organisme professionnel indépendant, a été organisée par « vagues » trimestrielles, auprès des clients ayant bénéficié d'une décision d'accréditation entre octobre 2016 et septembre 2017. Elle a reçu un très bon accueil avec un taux de retour de 45 %. Au-delà des résultats très satisfaisants obtenus concernant le professionnalisme des évaluateurs et la qualité des évaluations menées, elle a permis de dégager des axes de progrès sur lesquels le Cofrac a commencé à travailler afin d'être davantage en phase avec les attentes de ses clients.

DÉVELOPPEMENTS DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA NUMÉRISATION

2017 a vu les développements de plusieurs applications informatiques qui seront opérationnelles en 2018 : e-folio, pour saisir en ligne les rapports d'évaluation, et FLEXI+ pour permettre aux organismes accrédités en portée flexible de mettre à jour directement leur portée détaillée et de la publier sur le site internet du Cofrac. A noter que, parallèlement au développement d'e-folio, le Cofrac a mis en place un dispositif pour accompagner les équipes, les évaluateurs et les organismes accrédités dans le déploiement de cet outil : un vrai « projet dans le projet » qui mobilise encore l'ensemble des sections et des services.



+3%

du nombre d'accrédités au total

+2,7%

en section Laboratoires



+3,2%

en section Santé Humaine

-0,9%

en section Inspection



+3,1%

en section Certifications

Les travaux de refonte du site internet ont quant à eux démarré. Ils s'accompagnent du développement d'un nouveau site dédié au recrutement de nouveaux collaborateurs et évaluateurs. Afin de préparer la mise en ligne de ce site dédié à la « marque employeur », un important travail de rédaction de contenus a été réalisé. De nombreux collaborateurs y ont été associés ainsi que des évaluateurs techniques qualifiés dans des domaines en tension. Attirer de nouveaux talents et renforcer le panel d'évaluateurs techniques reste plus que jamais au cœur des préoccupations du Cofrac.

L'année écoulée a également été marquée par le lancement du chantier relatif à la numérisation du Cofrac, l'objectif étant de dégager une vision d'ensemble cohérente et priorisée des projets de numérisation à engager pour gagner en efficacité, simplifier les processus et rendre un meilleur service à nos clients et aux donneurs d'ordres. Ce chantier va s'étendre sur plusieurs années. La feuille de route numérique du Cofrac sera validée dans le cadre du nouveau plan stratégique 2019-2023 à valider fin 2018.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTS

Un point presse a été organisé à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Accréditation sur le thème de « l'accréditation pour renforcer la confiance dans la construction et le bâtiment ». Le dossier de presse et le communiqué ont été largement diffusés auprès des médias et des administrations. Le Cofrac a également participé à une manifestation organisée par son homologue slovène sur cette thématique.

Le Cofrac a participé activement au Congrès international de métrologie qui s'est tenu en septembre à Paris avec un stand, l'animation d'une table ronde sur la révision de la norme ISO/CEI 17025 et une conférence en lien avec l'accréditation sur le thème de « la métrologie au service de la protection des particuliers et des travailleurs dans le domaine des rayonnements ».

Le mois de novembre a été marqué par la tenue des forums biennaux pour les sections Certifications et Laboratoires. Ces forums ont rencontré un grand succès auprès de leurs clients. Le 9^{ème} forum Accréditation et Laboratoires a notamment rassemblé près de 500 personnes, ce qui est un record pour ce type d'évènement. La révision 2017 de la norme ISO/CEI 17025 et ses modalités de transition ont suscité un vif intérêt de la part des participants.

La présence du Cofrac sur les réseaux sociaux a été renforcée avec l'ouverture d'un compte Twitter en fin d'année, en sus du compte LinkedIn très actif (plus de 4000 abonnés fin 2017), afin de mieux toucher la presse et le grand public, mais aussi mettre en exergue les bénéfices de l'accréditation et renforcer la visibilité du Cofrac à l'international.

INTERNATIONAL

Sur le plan international, l'élément marquant en 2017 a été le maintien de la reconnaissance du Cofrac dans les accords internationaux et son extension suite à l'évaluation réalisée en 2016 par ses pairs de European co-operation for Accreditation (EA). Le Cofrac est ainsi devenu l'un des tout premiers signataires du MLA Comparaisons interlaboratoires d'EA, entré en vigueur le 27 avril 2017, pour l'accréditation des organisateurs de ce type de comparaisons selon la norme ISO/CEI 17043.

L'activité internationale est restée très soutenue du fait des travaux auxquels le Cofrac a participé activement, qu'il s'agisse de la révision des normes ISO/CEI 17011 et ISO/CEI 17025, ou de la rédaction d'une nouvelle norme ISO/CEI 17029 pour l'accréditation des organismes procédant à des activités de validation et de vérification.

Le Cofrac a également organisé le Laboratory Committee d'EA en mars 2017, qui a réuni une soixantaine de ses homologues à Paris.

Le Cofrac a participé aux évaluations par les pairs organisées par EA auprès des organismes d'accréditation albanais, autrichien, bosniaque, maltais, roumain, serbe et turc.

Il a également partagé avec ses homologues de la zone Asie-Pacifique son expérience en matière d'accréditation pour l'inspection des hébergements touristiques marchands en participant à un atelier collaboratif organisé par Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APAC) en Thaïlande.



40%

des développements sur
une base volontaire

+4000
abonnés sur LinkedIn





1904

entités accréditées
cumulées au 31/12

dont 60 à l'étranger

447

Pôle Bâtiment-Electricité

496

Pôle Biologie-Agroalimentaire

542

Pôle Physique-Mécanique

419

Pôle Chimie-Environnement



159

dossiers Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE)
et Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) au total

74

accréditations initiales prononcées



633

extensions d'accréditation prononcées



1351

évaluations menées



FAITS MARQUANTS

Le Comité de section Laboratoires a été renouvelé par le Conseil d'Administration au mois de décembre 2017 pour une durée de trois ans.

Ce Comité a procédé à la nomination des Présidents et Vice-Présidents des six Commissions d'accréditation : Biologie-Agroalimentaire, Chimie-Environnement, Physique-Mécanique, Construction, Electricité-Rayonnements-Technologies de l'information et Comparaisons Interlaboratoires & Matériaux de Référence.

Le 9^{ème} Forum Accréditation & Laboratoires s'est tenu à Paris le 28 novembre 2017. Cet événement, qui a accueilli près de 500 personnes, a été en grande partie consacré à la transition vers la version 2017 de la norme ISO/CEI 17025.

Une révision de norme à laquelle le Cofrac a participé activement. Laurent Vinson, Directeur de la section, a été désigné par l'Afnor comme expert pour représenter la France au sein du groupe de travail de l'ISO chargé de cette révision.

Un plan de transition vers la version 2017 de cette norme a été élaboré autour de quatre axes principaux : l'évolution documentaire / la formation au nouveau référentiel / l'évaluation sur le nouveau référentiel / la communication.

Présentée lors de ce Forum, l'application FLEXI+ permettra aux laboratoires accrédités en portée flexible (FLEX2 ou FLEX3) de gérer leurs portées détaillées et de les publier sur le site du Cofrac quasiment en temps réel. Son développement a été initié en 2017.

En 2017, la section Laboratoires a participé à deux audits internes transversaux et a organisé un audit intra-section sur la gestion des fiches de progrès.

En septembre 2017, la section a participé pour la seconde fois consécutive au Congrès International de Métrologie à Paris.



PÔLE BIOLOGIE – AGROALIMENTAIRE

Le Pôle a examiné les premières demandes d'accréditation sur les analyses d'authenticité en flexibilité de type FLEX3 (rapports isotopiques selon IRMS) et a réalisé les premières évaluations des demandes d'extension pour le séquençage haut débit (technologie NGS).

PÔLE CHIMIE – ENVIRONNEMENT

Le Pôle a délivré les premières accréditations à des laboratoires dans le domaine des prélèvements de sédiments dans les eaux superficielles continentales.

PÔLE BÂTIMENT – ELECTRICITÉ

Le Pôle a accrédité les premiers organismes à des fins de notification au titre du règlement de produits de construction (RPC), en coordination avec le ministère concerné (DGALN/DHUP). Il a également délivré les premières accréditations, selon les exigences du schéma d'évaluation permettant la reconnaissance par la Commission Fédérale des Communications (Agence indépendante du gouvernement des États-Unis), des laboratoires souhaitant intervenir en tant que tierce partie dans le cadre de la certification FCC de produits électriques.

PÔLE PHYSIQUE – MÉCANIQUE

Le Pôle a procédé aux premières instructions et évaluations sur de nouveaux domaines tels que les essais d'efficacité des lubrifiants (tribologie), pour le domaine des matériaux métalliques ; de nouveaux essais pour le domaine des dispositifs médicaux (essais de compatibilité IRM sur des implants) ; et l'étalonnage de nouveaux équipements en métrologie dimensionnelle (jauges de mesure d'épaisseur de films, projecteurs de profil, microscopes de mesure,...).

DÉVELOPPEMENTS

- Essais de frottement sur peintures et autres revêtements et lubrifiants (essais de tribologie).
- Vérification du fonctionnement de l'équipement embarqué affichant au conducteur du train la vitesse et autres informations de signalisation (ERTMS).
- Analyse de carbone dans les aciers des cuves de réacteurs nucléaires sur site client (à l'aide d'un spectromètre à émission sur massif).
- Prélèvements de sédiments dans les eaux superficielles littorales.

INTERNATIONAL

Organisation de la réunion du Laboratory Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) à Paris en mars 2017, accueillant une soixantaine d'homologues européens du Cofrac.
Participation du Cofrac au workshop organisé en Italie pour préparer l'extension des futurs accords de reconnaissance mutuelle pour les producteurs de matériaux de référence.
Participation à un groupe de travail ILCs Testing and Calibration du Laboratory Committee d'EA.

PUBLICATION DE GUIDES TECHNIQUES

- LAB GTA 64 : analyses et essais pratiqués sur les produits pétroliers et ses dérivés.
- LAB GTA 45 : analyses d'éléments traces métalliques et minéraux et leurs espèces chimiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux.
- LAB GTA 36 : analyses en bactériologie animale.
- LAB GTA 64 : analyses de produits pétroliers.
- LAB GTA 41 : analyses biologiques des milieux aquatiques (hydrobiologie).
- LAB GTA 56 : analyses physico-chimiques des sols, boues et sédiments.



901 entités accréditées cumulées au 31/12

dont 876 selon la norme NF EN ISO 15189

dont 303 établissements hospitaliers

représentants 3870 sites



105 accréditations initiales prononcées

298 extensions d'accréditation prononcées



937 évaluations menées

864 LBM accrédités



45 membres au sein de la section. En lien avec l'augmentation d'activité, la section Santé Humaine a continué de se développer

INTERNATIONAL



La section est active au niveau européen et participe au groupe de travail Healthcare d'European co-operation for Accreditation.



TRAVAUX

- L'optimisation des modalités d'accréditation des examens de biologie médicale délocalisés.
- L'accréditation en microbiologie, pour des examens faisant appel aux nouvelles technologies NGS ou en immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité.
- Le développement d'un dispositif d'accréditation en imagerie médicale.



FAITS MARQUANTS

Le 31 décembre 2017 constituait une étape importante : celle de la première échéance fixée aux Laboratoires de Biologie Médicale (LBM) français dans le cadre de l'obligation législative d'accréditation de leur activité. Ils devaient remplir deux critères à cette date : être accrédités sur chacune des trois familles d'examens pratiqués (biochimie-génétique, immunologie-hématologie-biologie de la reproduction, microbiologie) et sur au moins 50% de leur activité. Au total, 864 LBM ont été accrédités, soit plus de 99% d'entre eux.

Fin décembre, le processus d'accréditation n'était pas achevé pour 5 LBM, dont 3 hospitaliers, qui ont fait l'objet d'une première décision défavorable et pour lesquels la maîtrise des écarts relevés lors de leur évaluation initiale devait encore être vérifiée. Un seul LBM libéral s'est vu notifié un refus d'accréditation.

La section a régulièrement informé la Direction Générale de la Santé, les Agences Régionales de Santé ainsi que l'ensemble de la profession de l'avancement de la démarche d'accréditation, des actions d'optimisation engagées et des difficultés rencontrées liées notamment au nombre insuffisant d'évaluateurs techniques.

Pour aider les LBM à être accrédités sur la totalité de leur activité au 1^{er} novembre 2020, la section a souhaité renforcer son accompagnement. Elle leur a proposé début juin 2017 une démarche progressive et optimisée de dépôt de leurs demandes d'extension, afin de lisser la charge d'évaluation sans fractionnement de la demande au sein d'une même sous-famille d'examens, et de coupler si possible les évaluations correspondantes aux évaluations périodiques du cycle.

Plus globalement, la section a poursuivi ses actions d'optimisation de ses processus pour une meilleure efficacité. La simplification du rapport d'évaluation, l'optimisation de l'étape de pré-examen des rapports par la structure permanente et l'optimisation du fonctionnement de la CAC ont permis une amélioration des délais de décision : 68 jours en moyenne entre la réception du rapport et la notification de la décision en 2017, contre 85 jours en moyenne en 2015.

Parmi les productions de la section, une charte de bon déroulement d'une évaluation a été établie pour les évaluateurs et les LBM évalués.

792 entités accréditées cumulées au 31/12
dont 5 à l'étranger

37 accreditations initiales prononcées



107 extensions d'accréditation prononcées



722 évaluations menées




DÉVELOPPEMENTS

- Contrôles relatifs à la sécurité des conteneurs.
- Contrôles à l'exportation de fruits et légumes frais et conditionnés.

INTERNATIONAL



Accréditation initiale d'un organisme implanté en Russie et réalisant une activité d'agrèage de céréales et d'inspection de points de vente de la distribution selon le référentiel IFS Food Store.

Participation aux travaux de l'Inspection Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et d'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) qui se tiennent deux fois par an.

Participation à un audit d'un organisme d'accréditation organisé par EA.



FAITS MARQUANTS

Après une croissance régulière jusqu'en 2012 et 5 ans de quasi stabilité, sans compter l'arrivée en 2016 de 269 d'organismes accrédités en métrologie légale, la section Inspection connaît pour la première fois de son histoire une faible décroissance. Si le nombre d'accréditations initiales prononcées en 2017 suit la tendance des années précédentes, il ne compense pas les départs dus aux résiliations volontaires.

Ce nombre de retraits volontaires, bien qu'un peu moins élevé qu'en 2016, s'explique par le regroupement d'organismes dans le domaine de la métrologie légale. Le nombre d'entités juridiques accréditées pour la vérification d'instruments de mesure réglementés ne cesse en effet de diminuer, passant de 269 au 1^{er} janvier 2016 à 210 à la fin 2017.

Ce phénomène de regroupement explique également le nombre élevé d'extensions d'accréditation correspondant à l'ajout de nouvelles implantations ou entités juridiques au sein des réseaux accrédités en métrologie légale.

2017 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation au sein de la section, afin d'apporter à l'équipe un management de proximité devenu difficile en 2016 avec la croissance des effectifs : deux pôles opérationnels procèdent à la gestion des accréditations dans les différents domaines techniques et un groupe de coordination a été mis en place pour traiter les sujets transverses à la section.

Parmi les travaux menés en 2017, la section a réalisé un document qui identifie et regroupe les compétences techniques liées aux activités d'inspection (figurant initialement dans le INS INF 06) dans un document intitulé INS INF 19 « Compétences faisant l'objet d'une accréditation en inspection ». Sur la base de ce document, la section a lancé des travaux de révision des règles pour le calcul de la durée et le dimensionnement des évaluations avec l'introduction d'un processus d'échantillonnage des compétences.

Elle a également mis en place un processus visant à ouvrir de nouveaux domaines d'accréditation dès lors que le contrôle existe et que la section dispose d'évaluateurs techniques qu'il est possible de qualifier facilement.

Enfin, elle a publié un programme d'accréditation relatif à la mise en œuvre des procédures d'évaluation de la conformité des installations à câbles, en lien avec la publication du règlement (UE) 2016/424.



164

entités accréditées
cumulées au 31/12

dont 4 à l'étranger

accréditations initiales
prononcées

9



111 extensions d'accréditation
prononcées

évaluations
menées

453



DÉVELOPPEMENTS



- Certification de la formation à la mise à disposition d'un appareil de bronzage au public.
- Certification des systèmes de management anti-corruption (ISO 37001).
- Certification selon des chartes d'élevage de volailles de chair.
- Vérification des émissions de gaz à effet de serre dans le domaine maritime.
- Qualification pour l'installation et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
- Certification de produits agricoles ou alimentaires marocains sous AOP ou IGP.
- Certification de systèmes de management appliqués aux forêts gabonaises.

Coopérations



A L'INTERNATIONAL

Participation aux activités de normalisation, notamment sur la création de la norme ISO/CEI 17029 : principes généraux et exigences pour les organismes réalisant des activités de vérification et de validation.

Participation à la réunion annuelle avec les prescripteurs de la grande distribution pour la sécurité alimentaire.

Participation active aux réunions biennuelles du Certification Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et aux réunions biennuelles d'International Accreditation Forum (IAF).

Après avoir été sélectionné par EA, réalisation avec son homologue canadien d'une étude en miroir concernant l'évaluation pour les directives ATEX et HAZLOC, dans le cadre de la mise en œuvre des accords du CETA.

Réalisation de deux évaluations de ses homologues.



AU NIVEAU NATIONAL

Coopération avec les pouvoirs publics et prescripteurs : la Direction générale du travail, pour un suivi précis des dispositifs mis en place (amiante, santé et sécurité du travail) ; avec la Cnamts (révision du dispositif CACES®) ; avec le GIFAS, pour le maintien de l'accréditation dans le domaine de l'aérospatial et la prise en compte des demandes des industriels ; avec la Cnil (accréditation de dispositifs de certification) ; avec l'ASIP santé (Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé) pour le développement de l'accréditation des organismes de certification des hébergeurs de données de santé ; et avec le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) pour le développement de l'accréditation des organismes de certification des formations des agents armés de sécurité privée.



FAITS MARQUANTS

L'évolution de l'activité pour l'année 2017 confirme la croissance déjà identifiée en 2016. La mise en place de nouvelles réglementations nationales, telles que la sécurité privée, ou l'application de règlements européens, tels que les équipements de protection individuelle ou les attestations de capacité des fluides frigorigènes, sont un élément de cette croissance. Les évolutions normatives, en particulier la révision des normes ISO 9001 et ISO 14001, ainsi que la révision des référentiels privés de prescripteurs expliquent également cette croissance.

Les accréditations initiales délivrées font aussi ressortir des initiatives volontaires en prise avec l'actualité, telles que les avis mis en ligne sur internet.

Cette année 2017 a également vu évoluer les règles applicables pour l'évaluation des organismes, issues notamment des évolutions de normes ou des règles internationales obligatoires publiées par l'International Accreditation Forum (IAF). Une note identifiant les changements significatifs et indiquant les modalités de transition a été établie et rendue publique sur le site du Cofrac.

Une attention spécifique a été portée à la transition des organismes pour la norme ISO/CEI 17021-1, qui a été réalisée dans les délais et sans difficulté pour les organismes.

Par ailleurs, suite à la sollicitation de ses clients, la section a mis en place en octobre 2017 des modalités simplifiées et allégées pour l'examen des demandes d'extension documentaire.

Le 8^{ème} Forum consacré à l'accréditation et à la certification s'est déroulé le 16 novembre 2017 à Paris.

La section a été audité par le prescripteur national aérospatial (GIFAS) dans le cadre de la surveillance annuelle qu'il réalise. Le résultat de cet audit a été très positif.



+18000
évaluateurs et experts techniques

Qualifications initiales

44 évaluateurs qualitatifs (49 en 2016)
138 évaluateurs techniques (164 en 2016)



Renouvellements de qualification

97 évaluateurs qualitatifs (86 en 2016)
196 évaluateurs techniques (179 en 2016)



Extensions de qualification

8 évaluateurs qualitatifs (8 en 2016)
107 évaluateurs techniques (130 en 2016)



Supervisions

87 évaluateurs qualitatifs (81 en 2016)
543 évaluateurs techniques (479 en 2016)



Le déploiement de l'e-learning s'est poursuivi en 2017 avec la mise en ligne de nouveaux modules à destination des évaluateurs. Un module d'accompagnement « Responsable d'évaluation » a notamment été déployé en fin d'année auprès de 800 évaluateurs.

De nombreuses sessions ont été organisées en 2017 pour former de nouveaux évaluateurs qualitatifs et techniques. En particulier afin de faire face à l'augmentation du nombre de candidatures d'organismes dans le domaine de la certification de produits et de services, le Cofrac a dispensé une formation sur les référentiels ISO/CEI 17065 et ISO 14065 pour qualifier de nouveaux évaluateurs qualitatifs. Une première depuis cinq ans.

La section Laboratoires a par ailleurs travaillé sur un plan de transition à la norme NF EN ISO/CEI 17025:2017. Il a été formalisé en tenant compte du retour d'expérience des autres sections du Cofrac ayant récemment géré une transition de norme, notamment pour le volet concernant la formation des évaluateurs déjà qualifiés sur la version 2005. Ces formations seront déployées à la fin du 1er semestre 2018.

Des réunions d'harmonisation dans de nombreux domaines se sont également tenues, qu'il s'agisse de la santé humaine pour l'ensemble des évaluateurs qualifiés, ou d'autres domaines liés aux activités de certification, d'inspection ou de laboratoires.



MEMBRES ACTIFS

ORGANISMES ACCRÉDITÉS OU LEURS GROUPEMENTS

01 CONTROLE
A+ METROLOGIE
AB CERTIFICATION
ACDEF
ACRITEC
AFNOR CERTIFICATION
AIR LIQUIDE INSPECTION ET SERVICES
ALLIANCE CONTROLE VERIFICATION
ANSES
ANSM
APAVE
APHM LBM
ASAC
ASEFA
ASQUAL
BIOCENTRE LABORATOIRES D'ANALYSES
BIOPATH LABORATOIRES
BIZLINE SAS
BUREAU ALPES CONTROLES
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
BUREAU VERITAS EXPLOITATION
BUREAU VERITAS LABORATOIRES
BUREAU VERITAS SERVICES SAS
CABINET FONTAN
CEFRI
CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE DU PORT
CENTRE DE PATHOLOGIE EMILE GALLE
CENTRE HOSP MEM. France/Etats-Unis
CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE
CEP INDUSTRIE
CEPRAL
CERIB
CERQUAL
CETIAT
CETIM
CETIM CTDEC
CHU DIJON BOURGOGNE
CNPP CERT
COFREND
CONFARMA FRANCE SAS
CONTROL UNION INSPECTIONS FRANCE
COPREC
CREPIM
CRITT MDTS
CSTB
CTC

CTIF
DEKRA CERTIFICATION
DEKRA INDUSTRIAL SAS
DNV GL - BUSINESS ASSURANCE FRANCE
DTSB-SFJF
ECOCERT SA
ECOLE DES MINES DE DOUAI
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
EUROLAB France
EUROVENT CERTITA CERTIFICATION
EXALAB
FCBA
FEDERATION HEXAGONE
GDS FRANCE
GEN BIO
GIE ICV - INSTITUT COOPERATIF VIN
GINGER CEBTP
GLOBAL CERTIFICATION
GNIS SOC
GRID SOLUTIONS SAS
GROUPE DE PREVENTION
GRTGAZ
IFSTTAR
INERIS
INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE
INTERTEK CERTIFICATION France
IRSTEA
ITERG
LABORATOIRE BIOCENTRE
LABORATOIRE BIOPOLE 21
LABORATOIRE CERBA
LABORATOIRES POURQUERY
LABOSUD - OC BIOLOGIE
LBM BIOFRANCE
LBM BIOPOLE
LBM CAB
LBM EVOLAB
LBM GH HUEP AP-HP
LBM MEDILABEST - LABO DE L'ILL
LBM SELAS BIOAXIOME
LCIE
LCPP
LNE
LRQA FRANCE SAS
LSTI SAS
MAZARS SAS

MERIEUX NutriSciences SILLIKER SAS
MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS
NESTLE FRANCE NQAC Cergy
OPQIBI
PROBIOQUAL
QUAESRES - QUALIPROPRE
QUALIBAT
QUALIFELEC
QUALISPORT
QUALIT'EnR
QUALTECH SAS
RESEAU CTI
SCP des Drs BLOGET et DECLERCK
SCP MONTAGUT-ROUSSELLE-DEMAS
SELARL CANARELLI COLONNA FERNANDEZ
SELARL LBM SANTE-LABO
SELAS ASTRALAB
SELAS BARLA
SELAS BIO +
SELAS BIOLAB AVENIR
SELAS BIO-LAM-LCD
SELAS CENTRE DE BIOLOGIE DU
LANGUEDOC
SELAS EIMER
SELAS EX
SELAS L'ABO+
SELAS LABOMAINE
SELAS LABORATOIRE ANALYSEO
SELAS LABORATOIRE BIOMER
SELAS LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE
SELAS LBMMS NOVABIO
SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES
SGS ICS
SGS MULTILAB ROUEN
SNIPF CERTIFICATION
SOCOTEC CERTIFICATION
SOCOTEC France
SOPEMEA
SYPREV
TRESICAL SA
VIVAUTO PL

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECOURANT À L'ACCREDITATION

AFEP
AFG
AIMCC
APROLAB
CDAF - CONSEIL NATIONAL DES ACHATS
CNOM
CNPath - Conseil National Professionnel des Pathologistes
Comité des Constructeurs Français d'Automobiles

COOP DE FRANCE
CPME
EDF - LAB PARIS - SACLAY
FEDERATION FRANCAISE DES METIERS DE L'INCENDIE
FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE
FFB (Fédération Française du Bâtiment)
FFLOEI
FIEEC
FIM

FNTP
GIFAS
IFS MANAGEMENT
MEDEF
SIDIV
UNICANCER
UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE
UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

AFOC
ALLDC (ASSOCIATION LEO LAGRANGE POUR LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS)
ASSOCIATION ROBIN DES BOIS
CNAFC
CNAMTS
COLLEGE FRANCAIS DE METROLOGIE

DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES (DGE)
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL (DGT)
HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS)
MINISTERE DE L'ECONOMIE - DGCCRF
MINISTERE DE L'INTERIEUR - DGSCGC
MINISTERE EN CHARGE DE LA SANTE - DGS

MINISTERE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE
MINISTERE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
SOCIETE FRANCAISE DE BIOLOGIE CLINIQUE

MEMBRES ASSOCIÉS

12345 ETOILES DE FRANCE
AEROMETROLOGIE
AFIAP
AFITE
AFNOR GROUPE
AMMER Jean-François
APITI
ASPA-INGRECOS
BIO QUALITE
BRGM - Direction des Laboratoires
BUREAU VERITAS CPS France
CALEDONIENNE DES EAUX
CEBIO ASSOCIATION
CEKAL ASSOCIATION
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS
CHU PASTER DE NICE - POLE LABORATOIRE BIOLOGIE ET PATHOLOGIE
CIEP - CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES
CNAM LCM
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE METROLOGIE
COTE Thierry
CTE SA
DGA Techniques Terrestres
DUGIMONT Jean-Charles

E2M
ECOCERT ENVIRONNEMENT-ECOPASS
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT
ENDRESS et HAUSER
EVE RISQUES INDUSTRIELS
GALYS SAS
GIE LABILAIT
GINGER CATED
GMS INTERVENTIONS
INOVALYS
INRA
INTESPACE
ISOKEYS
ITRON FRANCE
JOEL KARECKI
KOLOPP
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
SAMBOURG
LABORATOIRES ANIOS
LBM BIOESTEREL
LBM COLARD
LBM DUBET
LBM LABAZUR RHONES ALPES
LBM MEDILAB66
LBM SELARL BIODIAGNOSTIC
LBM SELARL BIOSANTE 19

LBM SELAS BIOCLINIC
LBM SELAS LABORATOIRE BIO SANTE
LBM SELAS LXBIO
LBM SELURL ROULLAND DAVIDOU
LBM SELARL VIALLE
LCI - CF&R
METROVALI
NEOLAB
NETEXCOM GROUPE INFORMATIQUE
NORD BIOLOGIE
ORDRE DES PHARMACIENS - SECTION G
QSE PARTNER
ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE
SAGEMCOM BROADBAND SAS
SGS QUALITEST INDUSTRIE
SILEBAN
SOCIETE DES PETROLES SHELL
TECNEA SAS
TESTO INDUSTRIAL SERVICES
TRAPIL
UTAC
VALAB
VISKALI
ZEMANE Abdel
ZWIEBEL SAS



LABORATOIRES



Président
Marc HIMBERT

LABORATOIRES ACCRÉDITÉS

Guislain BAVELARD	CERIB
Caroline CHMIELIEWSKI	LCPP
Pierre CLAUDEL	CETIAT
François FARGE	APAVE SUDEUROPE SAS (Groupe APAVE)
Reine LANDA	INERIS
Pascal LAUNEY	LNE
Catherine de MEREDIEU	ANSES

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECORANT À L'ACCRÉDITATION

Patrice BARRÉ	FIEEC
Alain BONNET	AIMCC
François DAUBENFELD	CCFA
Pierre MIGAUD	EDF

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

Olivier CALVEZ	Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social - Direction Générale du Travail
Francis CHATELAIN	AFC - Confédération nationale - Consommation
Natalie COMMEAU	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Direction Générale de l'Alimentation
Marielle FAYOL	Ministère de l'Economie et des Finances - DGE/SQUALPI
Marina LE LOARER	Ministère de la Transition écologique et solidaire - Direction de l'Eau et de la Biodiversité

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Marc HIMBERT	Conservatoire national des arts et métiers
--------------	--

PARTICIPANT À TITRE CONSULTATIF

Maguelonne CHAMBON	LNE
--------------------	-----

CERTIFICATIONS



Président
DOYEN Olivier

Vice-Président
BOUHIÉ Yves

ORGANISMES ACCRÉDITÉS

CHAMBERT Katia	ECOCERT SA
DAHMANI Laurent	LNE
FARGE François	APAVE
FUSILLER Philippe	SGS ICS
LESPRIT Bernard	INTERTEK CERTIFICATION FRANCE
MATILLON Jacques	BUREAU VERITAS CERTIFICATION
MOLY YVES	DEKRA CERTIFICATION

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECORANT À L'ACCRÉDITATION

DOYEN Olivier	FIEEC
CANLER Romain	FFMI
GAMBELLI Franck	UIMM
ONFROY Yannick	GDF SUEZ/DRI/CRIGEN
SECHET Bruno	IFS
THIVOLLE Julie	TERREAL / AIMCC

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

AELION Robert	CNAFC
BOUHIÉ Yves	Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement
CADIOU Laurent	Ministère de la Transition écologique et solidaire - Direction Générale de l'Energie et du Climat
FOTI Emilie	Ministère de l'Economie et des Finances - Direction Générale des Entreprises
KOSZUL Marianne	Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social - Direction Général du Travail
REMY Sébastien	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Direction Générale de l'Alimentation

SANTÉ HUMAINE



Président
Bernard GOUGET

Vice-Président
Alain SUIRO

LABORATOIRES ACCRÉDITÉS

Jean CANARELLI	LBM CANARELLI - COLONNA DE CINARCA - FERNANDEZ
Anne GRUSON	LBM CH ARRAS
Elisabeth GUIBOURGE	LBM LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE
Ivan MONNERET	LBM UNIBIO
Brigitte SAVIE	LBM BIO+
Philippe PIET	LBM BIOCENTRE LABORATOIRES D'ANALYSES
Henri PORTUGAL	LBM AP-HM
Marie-Hélène TOURNOYS	LBM CH BETHUNE
Michel VAUBOURDOLLE	LBM GH HUEP AP-HP

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECORANT À L'ACCRÉDITATION

Catherine BLIEM-LISZAK	Etablissement Français du Sang
Francis CHATELAIN	Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques
Marie-Christine COPIN	Conseil National des Pathologistes
Bernard GOUGET	Fédération Hospitalière de France
Jean-Luc THOMAS	Conseil National de l'Ordre des Médecins

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

Denis Jean DAVID	Haute Autorité de Santé
Marianne DESCHENES	Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé
Françoise MERLET	Agence de la Biomédecine

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Thierry COTE	
M. Claude GIROUD	Syndicat de l'industrie du diagnostic in vitro
M. Jean-Charles DUGIMONT	
M. Alain SUIRO	Organisme de formation (Bio Qualité)

INSPECTION



Président
Dominique RAIN

Vice-Président
Pascal LEMOINE

ORGANISMES D'INSPECTION

M. CAYZAC	Groupe de Prévention
M. FONTAN	Cabinet FONTAN
M. BOURRIER	VIVAUTO PL
M. MICHEL	BUREAU VERITAS SA
M. NURY	ACRITEC
Mme NENNER	APAVE
M. PEINAUD	SOCOTEC
Mme JAYLES	ASAC

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS D'ENTITÉS RECORANT À L'ACCRÉDITATION

M. CHABROUX	FIEEC
M. ERHEL	Association Française du Gaz
M. FORTUIT	Association Française des Gaz Comprimés
M. GAMBELLI	Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
M. LEMOINE	Fédération Nationale des Travaux Publics
Mme. VANDAELE	AFEP

REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS PUBLICS

M. GUILLOU	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Mme MAILLARD	Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue Social
M. PIEYRE	Ministère de la Transition écologique et solidaire
M. TEPHANY	Ministère de l'Intérieur
M. VAN MARIS	Ministère de l'Economie et des Finances - DGE/SQUALPI

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

M. Dominique RAIN



BILAN

ACTIF	Bilan 31/12/16	Bilan 31/12/17
Immobilisations brutes	8 690	9 684
Amortissements	-4 859	-5 659
Immobilisations nettes	3 831	4 025
Créances clients et comptes rattachés	6 841	6 523
Provisions clients	-102	-107
Créances clients	6 739	6 416
Autres créances	993	1 560
Valeurs mobilières de placement	1 797	1 832
Disponibilités	3 722	3 329
Charges constatées d'avance	737	713
Ecart de conversion actif	-	-
TOTAL	17 820	17 875

PASSIF	Bilan 31/12/16	Bilan 31/12/17
Fonds social	5 178	6 418
Résultat de l'exercice	1 240	918
Provisions pour risques & charges	55	122
Emprunts et dettes financières	423	210
Provisions pour risques financiers	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	5 850	5 570
Dettes sociales, fiscales et autres	4 959	4 626
Produits constatés d'avance	115	11
Ecart de conversion passif	-	-
Total	17 820	17 875

COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2017
Charges de personnel (yc restaurant d'entreprise, formation continue, taxes sur salaires, déduction CICE)	11 437	11 877
Rémunération des évaluateurs	11 320	11 593
Frais de missions	2 964	3 048
Frais de fonctionnement	3 932	4 036
CET (CVAE et CFE)	314	276
Sous-total	29 967	30 830
Dotations aux amortissements	986	835
Dotations aux provisions pour dépréciation créances	29	46
Dotations aux provisions pr risques et ch d'exploitation	55	67
Dotations aux provisions pour risques financiers	4	10
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles		
Pertes sur créances irrécouvrables	17	38
Charges financières	13	9
Charges exceptionnelles	3	6
Impôts sur les sociétés	669	277
Résultat de l'exercice (bénéfice)	1 240	918
Total	32 983	33 037

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2017
Redevances	8 353	9 068
Accréditation (audits, études préliminaires, examen des actions correctives)	20 625	20 197
Autres (frais de missions, développements...)	3 104	2 956
Cotisations	132	116
Sous-total	32 213	32 336
Conventions avec les ministères	293	295
Reprise sur provision pour dépréciation de créances	15	41
Reprise sur provisions pour risques et charges et transfert de charges d'exploitation	181	237
Reprise sur provisions pour risques et charges financières	0	4
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnelles	200	0
Produits financiers	77	79
Produits exceptionnels	3	45
Total	32 983	33 037



Ce document est édité par le service Communication/Promotion du Cofrac. Mai 2018.

Cofrac
Service Communication/Promotion
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18
Email : julie.petrone-bonal@cofrac.fr

Conception : 64° nord
Photo de couverture : Pixabay

ISSN 2550-8296





Cofrac
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris



Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20
Fax : +33 (0)1 44 68 82 21
www.cofrac.fr



[linkedin.com/company/cofrac](https://www.linkedin.com/company/cofrac)



[youtube.com/c/CofracFrance](https://www.youtube.com/c/CofracFrance)



twitter.com/cofrac_officiel

Une histoire de confiance